



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Partager les outils et bonnes pratiques de mise en œuvre du Développement Durable dans les structures sanitaires et médico-sociales.



<http://ressources.anap.fr/rse/publication/2121-mon-observatoire-du-developpement-durable-premiere-campagne-de-collecte-campagne-2017>

Mon Observatoire du Développement Durable : Première campagne de collecte (Campagne 2017)

Sommaire

1. Préface : Laurent SETTON Ha...
2. Bilan de la campagne
 - 2.1. Une campagne qui s'inscri...
 - + 2.2. Une campagne qui a mobili...
3. Comment lire les résultats ...
 - 3.1. Guide de lecture
 - 3.2. Interprétation des résult...
 - 3.3. Précautions statistiques
4. Résultats
 - 4.1. Score de maturité par vol...
 - + 4.2. Gouvernance
 - + 4.3. Restitution du volet « So...
 - + 4.4. Restitution du volet « So...
 - + 4.5. Restitution du volet « En...
 - + 4.6. Restitution du volet « Ac...
 - + 4.7. Restitution du volet « Éc...
5. Remerciements
6. Glossaire
7. Annexe : Répartition des ca...

↳ 4. Résultats

↳ 4.4. Restitution du volet « Social »

↳ 4.4.4. Enjeu : Promouvoir la diversité

↳ 4.4.4.2. Zoom : Taux médians d'atteinte de l'obligation d'emploi de personnes en situation de handicap des structures (SOC5a), selon le nombre de salariés de la structure

Nombre de salariés	Taux médian
Moins de 10 salariés	0%
Entre 10 et 49 salariés	100%
Entre 50 et 249 salariés	100%
Entre 250 et 999 salariés	88%
Plus de 1 000 salariés	98%
Médiane de toutes les structures	100%

La moitié des plus petites structures (moins de 10 salariés) n'emploient pas de personnes en situation de handicap. Ces structures ne sont pas soumises à l'obligation d'emploi. Toutes les structures soumises à l'obligation parviennent globalement bien à atteindre l'objectif.

Pour rappel, un employeur peut remplir son obligation :

- en employant des personnes en situation de handicap
- ou en passant des contrats de fourniture, de sous-traitance ou de prestations de services :
 - avec des entreprises adaptées ou des centres de distribution de travail à domicile (CDTD) ;

- avec des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) ;
- avec des travailleurs indépendants handicapés reconnus bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Ressources associées

RAPPORT DE BENCHMARK
Mon Observatoire du Développement
Durable : Campagne 2019

Date de parution : 30/11/2017